« Édifier un monde plus équitable pour les générations à venir constitue l'enjeu majeur de notre époque - surtout pour les femmes, qui sont souvent victimes de formes multiples et combinées de discrimination », a déclaré M. Ban dans un message, ajoutant que l'âge, les revenus, l'appartenance ethnique ou le handicap sont autant de facteurs qui accroissent le risque d'injustice pesant sur les femmes.

« Les veuves sont particulièrement vulnérables », a affirmé le Secrétaire général, précisant que beaucoup d'entre elles, âgées, n'ont jamais travaillé en dehors du foyer.

Selon le chef de l'ONU, après le décès de leur conjoint, il n'est pas rare qu'elles se retrouvent dans la précarité, en particulier si elles vivent dans une région touchée par un conflit, une catastrophe naturelle ou une crise humanitaire.

« La Journée internationale des veuves est l'occasion de réaffirmer les droits de celles dont le deuil prélude à l'exclusion, aux maltraitances ou à la perte du logement, des moyens de subsistance ou du statut social », a déclaré M. Ban.

Dans les sociétés où la femme n'est considérée comme accomplie que lorsqu'elle est mariée, les veuves sont souvent traitées comme quantité négligeable ou stigmatisées, a déploré le Secrétaire général.

« Ne bénéficiant plus de la protection économique et sociale de leur époux, beaucoup sont traitées comme un fardeau financier par leur famille. Parfois, elles perdent leur droit à l'héritage et leurs biens, quand elles ne sont pas chassées », a-t-il précisé.

M. Ban a ainsi appelé la communauté internationale à mettre fin à la stigmatisation sociale et aux privations économiques que subissent les veuves, à combattre les risques élevés d'exploitation et d'agression sexuelles auxquels elles sont exposées et à lever les obstacles qui les empêchent d'accéder aux ressources et aux débouchés économiques et entravent leur avenir.

« Ces violations des droits de l'homme naissent de l'idée injuste qu'une femme vaut moins qu'un homme. Or, à l'occasion de la Journée internationale des veuves, nous réaffirmons l'égalité entre les sexes », a-t-il affirmé.

Le Secrétaire général a également appelé à promouvoir les droits des veuves en matière d'héritage, de propriété, notamment foncière, et d'accès à d'autres biens.

« À l'occasion de la Journée internationale des veuves, décidons-nous à mettre fin aux comportements discriminatoires et à faire que les veuves de tous âges jouissent, comme n'importe qui, de leurs droits fondamentaux, y compris le droit de façonner leur avenir et de participer pleinement à la vie de la société », a-t-il.

Source: allAfrica